

DP09 – Protection du patrimoine du dirigeant d'entreprise et de sa famille

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit du patrimoine

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les risques pesant sur le dirigeant et ses effets juridiques et fiscaux
- Proposer des outils de protection au chef d'entreprise

Programme

1. Le risque décès et la transmission non préparée de l'entreprise

- Comment gérer l'indivision résultant du décès sur les titres sociaux ? Quelles solutions préconiser pour éviter l'indivision ?
- Quelles règles respecter en présence d'héritiers mineurs ?
- La désignation d'un mandataire posthume est-elle une solution efficace ?
- Comment anticiper le remplacement du dirigeant décédé ?
- Quelle structure sociétaire est la plus à même à permettre cette anticipation ?
- Fiscalité successorale : que représente le cout fiscal d'une transmission non préparée ?
- Quelles conditions respecter pour bénéficier d'un engagement Dutreil ?
- Quelles conséquences le décès du dirigeant a-t-il sur la valeur de l'entreprise ? Quelle assurance souscrire pour y remédier ?

2. Le risque incapacité et la gestion de l'entreprise

- Quelles conséquences de l'ouverture d'une mesure de protection sur l'exercice du droit de vote du dirigeant associé ?
- Désignation d'un mandataire de protection : est-elle une mesure efficace ? Est-elle en soi suffisante pour une gestion efficace de l'entreprise ?
- Comment anticiper le remplacement du dirigeant incapable ?
- Comment anticiper la perte de revenus liée à l'incapacité du dirigeant ?

3. Le risque divorce et la pérennité de l'entreprise

- Quelles règles sont applicables en cas de divorce de l'époux associé ? en présence de parts sociales ? en présence d'actions ?
- Comment gérer les titres devenus indivis entre époux ?
- Peut-on éviter le risque de voir le conjoint divorcé intégrer la société ?
- Comment gérer en amont le risque de mésentente entre époux ?
- Comment financer le rachat de la part du conjoint ? Dans quel cas la mise en place d'un LBO familial peut-elle s'avérer opportune ?

Public concerné

- Directeur d'association
- Directeur d'établissements de santé
- Dirigeant - Chef d'entreprise

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.